

# UFOLEP DROME

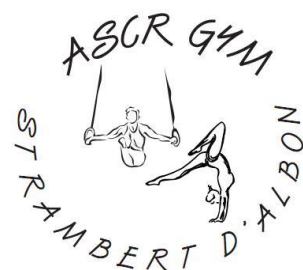
**L'Avenir de Romans  
&**

**L'ASCR Gymnastique  
St Rambert d'Albon**

sont heureux de vous accueillir à l'occasion de la

**FINALE filière Jeune UFOLEP G.2  
de GYMNASTIQUE**

**les 26 & 27 mai 2018**





## **Le mot du Maire de Romans-sur-Isère**

Depuis des décennies, Romans-sur-Isère vit au rythme des exploits de ses sportifs... toutes disciplines confondues. Grâce au niveau de ses représentants, à la qualité de ses infrastructures et au prestige des évènements qu'elle organise, la Ville s'est même vue récompensée pour sa « sportophilie ».

Après avoir remporté en 2016 le trophée de la Ville la plus sportive de la Drôme, la Cité de Jacquemart s'est à nouveau illustrée en 2017 en étant labellisée «Ville active et sportive». Cette reconnaissance symbolique consacre ainsi le travail collaboratif des sportifs, des services communaux et des associations qui ont en commun l'amour du sport et de ses valeurs.

Dans ce contexte, c'est un plaisir et un honneur d'accueillir la finale nationale UFOLEP Gymnastique dans l'enceinte du gymnase Marius Mout. Les 26 et 27 mai prochains, plus de 1200 jeunes y convergeront pour faire admirer leur talent, leur habileté, leur souplesse et leur justesse technique.

Si la gymnastique est un sport, le sport est aussi une gymnastique puisqu'il véhicule des vertus nobles qu'il convient de transmettre au fil des générations. En effet, ce n'est pas seulement un loisir mais un formidable vecteur de civisme, de solidarité, de justice et d'égalité. La Ville de Romans, comme l'UFOLEP avec qui elle partage pleinement cette vision, appréhende aussi le sport comme un axe majeur de sa politique éducative, contribuant à l'animation et à l'attractivité du territoire tout en renforçant le lien social entre ses usagers.

L'Avenir de Romans, comme beaucoup de clubs locaux, incarne parfaitement cette philosophie et c'est la raison pour laquelle la municipalité est heureuse et fière d'accompagner ce beau projet !

En prévision de ces moments partagés, placés sous le signe du fair-play et de l'amour du sport, je vous souhaite une belle compétition et vous transmets tous mes encouragements !

Vive Romans, vive l'UFOLEP et vive le sport !

Marie-Hélène Thoraval  
Maire de Romans-sur-Isère.



## LE MOT DE LA PRESIDENTE DE L'AVENIR DE ROMANS

Le Comité départemental UFOLEP a confié à l'Avenir de Romans et à l'ASCR Gym de Saint Rambert d'Albon, l'organisation des Championnats Nationaux Jeunes 2018 de gymnastique artistique féminine et masculine et nous le remercions de cette confiance.

C'est ainsi que les 26 et 27 mai 2018, sur les sites de Romans sur Isère et de Saint Rambert d'Albon, 1300 gymnastes se retrouveront pour concourir dans les différents niveaux de cette discipline. Le soutien immédiat de la ville de Romans sur Isère, de l'Office municipal des sports et de l'UFOLEP a levé les derniers doutes pour que ce week-end soit une réussite à tous les points de vue :

- Réussite sportive avec votre présence, vos prouesses techniques et les divers partenariats sous l'égide de l'UFOLEP.
- Réussite humaine avec une vraie volonté du staff de l'Avenir de Romans, des bénévoles d'accueillir et d'offrir un bon moment de partage et de rencontre.

Le club n'a pas hésité à se lancer dans cette aventure sportive et humaine. Il a tout mis en œuvre pour relever le défi et vous réserver le meilleur accueil.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour cette manifestation. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur aide précieuse, pour leur investissement, pour leur professionnalisme dans la préparation de cet événement.

J'espère que chacun prendra plaisir à vivre ces jours de compétitions et que nous aurons le bonheur d'accueillir un public nombreux afin de partager le spectacle de la compétition et l'ambiance conviviale du week-end.

Bien sûr, tout ceci ne serait pas possible sans l'aide de nos partenaires ainsi que celle de nos sponsors ! Je remercie la ville de Romans sur Isère d'avoir accepté de relever le défi et de nous soutenir sans réserve. Bienvenue donc à tous les sportifs et accompagnateurs qui s'engagent dans cette compétition, bienvenue aux spectateurs, bienvenue aux élus et responsables, bienvenue à tous !

Je vous souhaite une bonne préparation et nous vous donnons rendez-vous les 26 et 27 mai 2018 pour partager ces bons moments ensembles.

Chantal POLLIEN  
Présidente de l'Avenir de Romans

## **REGLEMENT DE LA COMPETITION**

**ORGANISATEUR** : Comité Départemental UFOLEP de la Drôme.

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale de Gymnastique Artistique. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents à la Gymnastique Artistique.

### **COMITE D'ORGANISATION :**

Président de la compétition : Philippe MACHU Président de l'UFOLEP ou son représentant.

Président du Comité d'Organisation : Gérard FAURE Président UFOLEP 26 Assisté de Vincent DESFOSSEZ délégué UFOLEP 26.

Responsable technique, membre CNS : Sylvain BAUD

### **RESPONSABLES ORGANISATION**

**UFOLEP Drôme :** **CLAUDE Christiane**  
Quartier Chassagne  
26120 MONTVENDRE  
Téléphone : 04 75 59 05 01

**Club organisateur :** **ZUMARAN Aurélie (Romans) – 06 95 23 18 26**  
**BROYANT Carine (St Rambert d'Albon) - 06 81 62 13 13**

**Responsable des juges féminins :** **MARTINEZ Séverine**  
49 rue des Bleuets  
38780 Septème  
**06 10 22 33 16 / e.mail : [severine.martinez69@free.fr](mailto:severine.martinez69@free.fr)**

**Responsables des juges masculins :** **BAUD Sylvain**  
49 rue des Bleuets  
38780 Septème  
**06 19 16 17 93 / e.mail : [sylvain.baud69@free.fr](mailto:sylvain.baud69@free.fr)**

## INFORMATIONS GENERALES

### A réception, veuillez :

- ▶ Inscrire vos équipes et les juges sur le site internet :  
[www.ufolepgym.com](http://www.ufolepgym.com)

**IMPERATIVEMENT AVANT LE 20 mai 2018**

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### ↳ Accueil des équipes

- Présentation : 1h avant l'horaire de compétition



**Le chef de plateau peut faire entrer les équipes ½ heure avant l'horaire prévu.  
En tenir compte pour la convocation de vos gymnastes.**

- Lieu :

<b>ROMANS</b>	<b>SAINT RAMBERT D'ALBON</b>
Gymnase Marius Mout Avenue Château Fleury 26100 Romans sur Isère	Salle spécialisée du complexe sportif Rue du Levant 26140 St Rambert d'Albon

- Le contrôle des licences se fera dans la salle d'échauffement (à l'entrée du plateau de compétition pour le samedi à St Rambert et devant les salles d'échauffement à Romans sur Isère). Chaque participant, entraîneur et gymnaste, devra présenter sa licence 2017/2018 homologuée.

- Les feuilles de match vous seront remises lors des contrôles des licences.

↳ Echauffement

ROMANS	SAINT RAMBERT D'ALBON
SAMEDI et DIMANCE Salle d'échauffement musculaire uniquement attenante au lieu de compétition	<b>SAMEDI :</b> pas de salle d'échauffement pour l'instant  <b>DIMANCHE :</b> salle d'échauffement musculaire uniquement attenante au lieu de compétition

↳ Consignes

Toutes les personnes devant œuvrer sur l'aire de compétition : juges, gymnastes et entraîneurs doivent être en possession de leur licence complète et homologuée 2017/2018. Dans le cas échéant ces personnes devront s'acquitter de l'amende définie par le règlement administratif et financier de l'UFOLEP national

Dans les gymnases, le port de chaussures de ville et/ou talons est INTERDIT. Merci de prévoir des chaussures de sport. Idem pour les juges.

- ne pas laisser d'objets, sacs ou vêtements en salle d'échauffement, et aucun objet de valeur dans les vestiaires.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

Les entraîneurs devront veiller à laisser les vestiaires et les lieux de compétitions propres.

Seuls les gymnastes, entraîneurs et juges auront accès aux vestiaires, aux salles d'échauffement et compétition.

**La sonorisation prévue dans les gymnases permettra uniquement la lecture de CD.**



Chaque gymnaste doit avoir son enregistrement sur CD-R  
(possibilité de n'avoir qu'un CD par équipe).  
Les K7, CD-RW, CD MP3 et clés USB ne sont pas autorisées

### ↳ Forfait

Tout forfait devra impérativement être communiqué simultanément et **par écrit** (courrier ou mail) à la responsable du groupe **et** au comité d'organisation dès que possible afin de permettre une éventuelle requalification d'équipes et une meilleure gestion des services d'accueil.

Dans le cas de forfait déclaré à moins de 8 jours de la compétition, la présence du juge est **obligatoire** sous peine de sanctions prévues par le règlement.

En cas de forfait de l'équipe, **prévenir avant le 20 mai 2018**,

le responsable du groupe

▶ Sylvain BAUD : Téléphone : **06 19 16 17 93**  
sylvain.baud69@free.fr

la responsable des juges

▶ Séverine MARTINEZ : Téléphone : **06 10 22 33 16**  
severine.martinez69@free.fr

**Le non respect de ce délai vous incombe et impose obligatoirement la présence du juge.**

### ↳ Juges

Tous les juges doivent présenter leur licence complète et homologuée 2017/2018.

Chaque association doit présenter un juge licencié de la catégorie correspondant à l'équipe représentée. Si celle-ci déclare forfait après le **20 mai 2018** le juge devra être présent.

Les juges doivent être présents 1 heure avant le début de la compétition sous peine de déclassement de l'équipe.

Ils devront officier pendant tout le temps fixé par l'organigramme.

**Tenue réglementaire exigée** : Haut blanc, bas noir ou bleu marine, jean interdit, pas de chaussures à talons, pas de fines bretelles.



- Juge en retard (10mn après l'heure prévue) => amende et pénalité de 3 points sur l'équipe représentée.
- Juge absent (généralités terminées) => amende et déclassement de l'équipe représentée.
- En cas de forfait de l'équipe déclaré moins de 8 jours avant la compétition, présence du juge obligatoire (cf. règlement). Autrement les pénalités pour juge absent seront appliquées.
- Tenue et comportement du juge non conforme au règlement => 1 point de pénalité pour l'équipe représentée.

### ↳ Réclamation

Toute réclamation doit être formulée par écrit, accompagnée d'un chèque de 85€ (libellé UFOLEP), et donnée au chef de plateau avant le palmarès.

Le chèque et la lettre de réclamation seront transmis à qui de droit.

La réclamation doit être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48h au responsable de la CNS :

Florence DUFRAISE-LEVADOUX  
9 allée Pierre de Rogier -63430 Pont du Château

### ↳ Photographie et vidéo

Aucun reporter, photo ou vidéo non habilité par le comité d'organisation, ne sera autorisé à pénétrer sur les plateaux.

### ↳ Secourisme

- Pour les « petits bobos » avant ; pendant ou après la compétition, prévoyez une trousse de secours (froid, élasto, pansements,...). Cela évitera de surcharger les urgences et de les laisser se consacrer aux « grands blessés ». Merci de votre compréhension.
- Une « infirmerie » pour les urgences et un site « anti-dopage » seront mis en place sur chaque lieu de compétition.



## LA RESTAURATION SUR PLACE SUR LES DEUX SITES :

### A SAINT RAMBERT D'ABLON

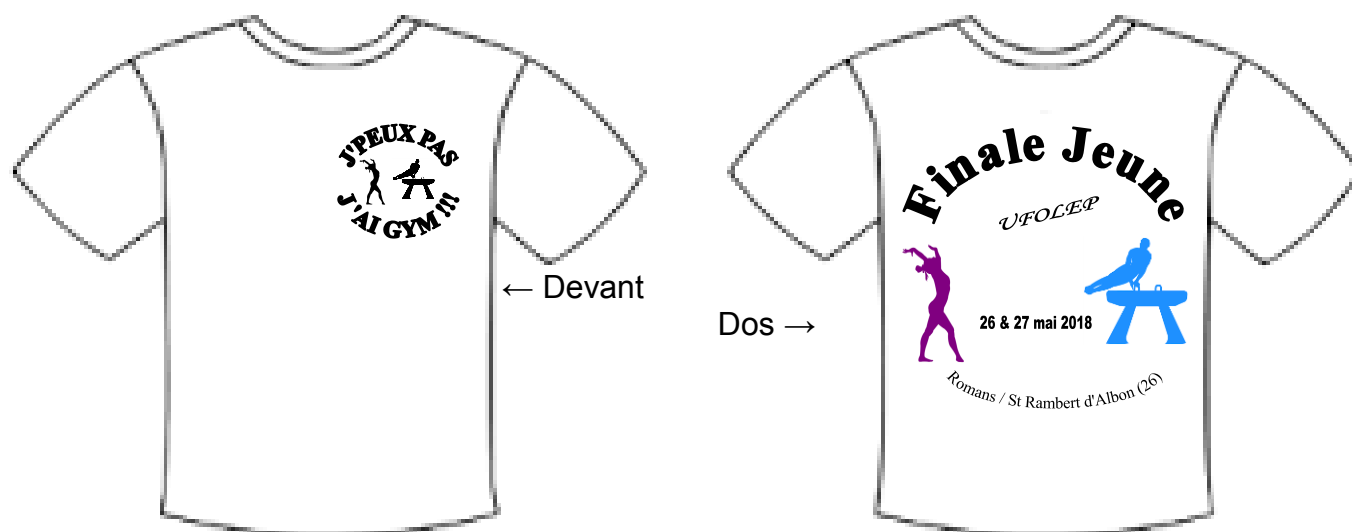
BOISSONS FRAICHES  
BOISSONS CHAUDES  
CHIPS / HOT-DOG / PANINI  
GAUFRE / CONFISERIE

### A ROMANS SUR ISERE

BOISSONS FRAICHES ET CHAUDES  
FRITES/ FRITES SAUCISSES / CHIPS  
SANDWICH AU FROMAGE  
POGNE / CREPES / DONUTS / CONFISERIE

## T-SHIRTS

Un T-shirt personnalisé a été créé pour cette compétition. Il sera disponible à la vente sur les 2 sites durant tout le week-end (dans la limite des stocks disponibles) au prix de 12€.



## ITINERAIRE pour se rendre à ROMANS-SUR-ISERE

**En venant de l'autoroute A7** : prendre sortie n° 13 Tain l'Hermitage / prendre direction Romans-sur-Isère / suivre les fléchages.

**En venant de l'autoroute A 49** : prendre la sortie n° 7 Romans, Bourg de Péage / au rond point prendre la troisième sortie direction Romans-sur-Isère / au second rond-point cinquième sortie direction Gymnase M. Mout et tout de suite à droite.

**Adresse du gymnase :**

**Gymnase Marius Mout, Avenue Château Fleury,**  
26100 Romans sur Isère.

Coordonnée GPS : 45°02'37.8"N 5°04'58.7"E



Vue du gymnase Marius Mout



**Parking visiteurs : Pensez au co-voiturage !! peu de place de parking**

**Parking des officiels : La aussi peu de places disponibles, pensez au co-voiturage.**

**Parking réservé aux officiels et aux juges. Il sera signalé devant le gymnase.** Merci de respecter l'accès réservé aux personnes concernées.

## HERBERGEMENT

### LISTES DES HÔTELS A ROMANS ET ENVIRONS:

Hôtel MAGDELEINE – 31 rue Pierre Semard - 26100 ROMANS – Tél : 04.75.02.33.53.

LE CLOS DES TANNEURS – 20 avenue Adolphe Figuet – 26100 ROMANS – Tél : 04.75.05.10.20.

Hôtel de la GARE – 9 place Carnot – 26100 ROMANS – Tél : 09.51.62.38.62

CAT'HOTEL – 7 boulevard Alpes Provence – 26300 BOURG DE PEAGE – Tél : 04.75.05.10.60.

LEMON HOTEL – 140 allée des Cevennes – 26300 BOURG DE PEAGE – Tél : 09.79.71.71.00.

HOTEL KARENE – 455 rue du Soleil – 26750 SAINT PAUL LES ROMANS – Tél : 04.75.05.12.50.

B et B. VALENCE TGV – Lot Marlies – 26300 ALIXAN – Tél : 08.90.64.97.33.

IBIS STYLE VALENCE TGV – ZAC de la Correspondance – 26300 ALIXAN – Tél : 04.75.79.74.00.

PREMIERE CLASSE – 60 rue Pas de Buis – 26320 ST MARCEL LES VALENCE – Tél : 04.75.84.01.80.

HOTEL CAMPANILE – Route de Châteauneuf – 26500 BOURG LES VALENCE – Tél : 04.75.82.92.97.

HOTEL KYRIAD – 159 avenue de Lyon – 26500 BOURG LES VALENCE – Tél : 04.75.82.95.90.

HOTEL VALERY – 6 rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER – Tél : 04.75.25.07.51.

HOTEL LA MARTINIÈRE – rue René Cassin – 26120 MONTELIER – Tél : 04.75.59.60.65.

## ITINERAIRE pour se rendre à St Rambert d'Albon

**Autoroute du Soleil – A7**

**Prendre la sortie n° 12 CHANAS**

**Suivre la direction St Rambert d'Albon**

**Ensuite suivre la signalisation complexe sportif, également présence d'un fléchage UFOLEP.**



Le samedi, stationnement très compliqué en raison d'une autre manifestation ayant lieu sur le même site.

**Privilégiez le co-voiturage !!!**

Un parking sur site sera disponible pour les officiels et les juges afin d'éviter tout retard. Merci de respecter l'accès réservé aux personnes concernées.

Parkings accessibles, entre 200 et 500m du complexe

- parking du cimetière
- place du 8 Mai et place Gaston Oriol
- parking du collège Fernand Berthon
- parking de l'hôtel de ville

A 900m, 80 places également disponibles sur le parking de la gare SNCF.

**IMPORTANT :** Si des clubs se déplacent en bus, il est impératif d'avertir au plus tôt le responsable organisateur au 06.81.62.13.13 afin d'organiser son stationnement qui ne pourra se faire qu'à distance du site après une dépose minute des passagers devant le complexe.

